

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4585 - Jeudi 14 Mars 2024 - Prix : 200 Fc

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Dayima lance des formations en cartographie et utilisation des drones



CŒLACANTHES

**Matches amicaux, Stefano Cusin
a appelé 24 joueurs**

LIRE PAGE 5

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

03 Ramadan 1445

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Mars 2024**

Lever du soleil:

06h 10mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 21mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



SANTÉ ET RAMADAN :

Comment se préparer pour la journée pendant le ramadan ?

Depuis mardi dernier, les comoriens ont commencé le ramadan. De l'aube jusqu'au coucher du soleil, ils s'abstiennent de manger et boire tout au long de la journée. Et pour mieux préparer la journée, il est conseillé de faire le plein d'énergie au moment de l'iftar et des aliments riches en nutriments lors du Suhur (Ntsahou).



« Une façon très traditionnelle de rompre le jeûne consiste à manger des dattes avec de l'eau ou du lait, ce qui est idéal pour apporter du sucre naturel, des nutriments et du liquide », précisent-ils. Et d'ajouter: « Le repas de l'iftar pendant le ramadan peut être un événement festif, on organise parfois de grandes réunions avec la famille et les amis. Mais il est important de se rappeler qu'une surconsommation d'aliments riches ou gras entraînera probablement une sensation de fatigue et de léthargie et ne sera bénéfique ni à votre santé ni à vos efforts spirituels ».

Comme pour toute pratique religieuse, il est recommandé aux personnes ayant des problèmes de santé préexistants de consulter un professionnel de santé pour obtenir des conseils adaptés à leur situation individuelle. En fin de compte, l'impact du Ramadan sur la santé peut varier d'une personne à l'autre en fonction de nombreux facteurs, notamment l'âge, l'état de santé général et la manière dont le jeûne est pratiqué.

Ibou M. Abdou

Le Ramadan, mois sacré de jeûne observé par les musulmans, a des implications à la fois spirituelles et physiques. Sur le plan spirituel, il est considéré comme un temps de purification, de prière et de réflexion. En ce qui concerne la santé, le Ramadan peut avoir des effets variables selon les individus et la manière dont le jeûne est observé. Certains aspects positifs pourraient inclure la pratique du jeûne intermittent, qui a été associée à des avantages potentiels pour la santé tels que la perte de poids, l'amélioration de la sensibilité à l'insuline et la réduction de l'inflammation. De plus, le jeûne peut aussi promouvoir la discipline alimentaire et la prise de conscience de ce que

l'on consomme.

Cependant, le jeûne prolongé pendant le Ramadan peut également présenter des défis pour la santé, notamment des risques de déshydratation, de fatigue, de maux de tête et de difficultés de concentration, surtout lorsqu'il est associé à des conditions météorologiques chaudes. Il est important que les personnes qui observent le Ramadan veillent à

maintenir une alimentation équilibrée lors des repas de rupture du jeûne (iftar) et avant le lever du soleil (suhur), en incluant des aliments riches en nutriments et en restant hydratées. « Il convient également de garder à l'esprit qu'un jeûne de plusieurs heures sans consommation de liquides peut entraîner une déshydratation. Pour éviter cela, il est essentiel de boire beaucoup

d'eau tout au long de la nuit », soulignent les diététiciens.

Ce repas d'avant l'aube doit être équilibré entre les protéines, les graisses saines et les glucides à libération lente. Cette combinaison permet de maintenir un taux de glycémie stable et de rester rassasié plus longtemps. À l'iftar, lorsque vous rompez le jeûne, il est conseillé de se réhydrater et faire le plein d'énergie.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° COI/ECOFISH/AO/2023/297

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN PASSATION DES MARCHES POUR LE PROJET ECOFISH

1. La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu un financement de l'Union européenne pour stimuler une croissance économique équitable en promouvant une pêche durable en Afrique de l'Est, Afrique Australe et dans la région de l'océan Indien (EA-SA-IO). L'objectif particulier est d'appuyer une gestion durable et le développement des pêches afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en traitant de la lutte contre les effets du changement climatique et de l'amélioration de la biodiversité marine.

Le programme ECOFISH a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour le « **Recrutement d'un consultant en passation des marchés pour le projet** ».

2. Cet appel à manifestation d'intérêt vise à recruter un consultant individuel pour appuyer le projet ECOFISH, et en collaboration avec le Service des Marchés et Contrats, dans la gestion de la passation des marchés, notamment dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offres de services et des fournitures conformément aux directives et aux normes du PRAG de l'Union Européenne, dans le suivi de la passation et l'exécution des marchés. Le consultant exercera à temps plein au sein au siège du projet à Maurice pour une durée d'une année avec une possibilité d'extension selon les besoins du projet.

3. La Commission de l'océan Indien invite les consultants individuels à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation du consultant

b. Qualifications et compétences : (i) Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+ 3 au minimum en gestion managériale, administration publique, droit commercial, Ingénierie ou toute autre qualification jugée équivalente ; (ii) Avoir une excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédure de passation des marchés des partenaires de la COI.

c. Expériences professionnelles générales : (i) Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la passation des marchés dans des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux ; (ii) Avoir une expérience dans la gestion administrative et l'organisation d'événements et de conférences est un atout ; (iii) Avoir une expérience dans la gestion et l'administration des projets de développement.

d. Expériences professionnelles spécifiques : (i) Avoir une bonne connaissance des règles de procédure de passation des marchés du Fonds Européen de développement ; (ii) Expériences avérées dans la réservation de vols et d'hôtels, de l'émission de billets d'avion et de l'organisation des transports ; (iii) Maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise ; (iii) Maîtriser l'outil informatique de base ; (iv) Avoir un esprit méthodique, dynamisme, adaptabilité, esprit d'équipe ; (v) Avoir une grande moralité et discrétion

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée cidessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée cidessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard le **20 mars 2024 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Recrutement d'un consultant en passation des marchés pour le projet ECOFISH -COI/ECOFISH/AO/2023/297** »

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ébène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; marc.maminiaina@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 06 mars 2024

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Dayima lance des formations en cartographie et utilisation des drones

L'ONG Dayima a lancé ce mercredi 13 mars, une série de formations sur l'initiation à l'utilisation des drones pour la cartographie et les outils de système d'information géographique (SIG). Cela vise à renforcer les capacités locales dans le domaine de la cartographie et de la gestion environnementale aux Comores. Plusieurs institutions gouvernementales et de la société civile ont pris part à la formation.

Le monde d'aujourd'hui marche avec la technologie et surtout dominé par les drones devenus une arme pour identifier et récolter des informations. Pour mieux initier les gens à l'utilisation des drones pour la cartographie et les outils SIG, l'Ong

Dayima a organisé une série de formations visant à renforcer les capacités locales dans le domaine de la cartographie et de la gestion environnementale aux Comores. Une initiative importante qui témoigne l'engagement de l'Ong à rehausser la technologie des drones et des SIG dans une approche de gestion durable des ressources naturelles et de la réponse aux urgences.

« Le plus important ce n'est pas faire décoller un drone. Ça tout le monde peut le faire. C'est en effet, comment couvrir et capter des bonnes images. C'est-à-dire le traitement des images dans des zones touchées par des catastrophes. Donc, on nous avons initié la manière dont on devrait travailler en prenant des images sans pour

autant couvrir toute la zone. C'est toute une étude qui va dans le sens de la gestion environnementale. Et ça nous aidera surtout à améliorer sur le système d'information géographique (SIG) et la télédétection. En un mot c'est une formation de haut niveau dans la mesure où c'est difficile à trouver. Aujourd'hui, on vient d'en bénéficier gratuitement. Nous remercions l'Ong Dayima d'avoir organisé cette importante formation », avance un des participants à la formation. Selon lui, cela va également apporter de l'aide au niveau du pays. En cas de catastrophe naturelle, le pays sera capable d'envoyer un drone prendre des images et les étudier pour connaître l'endroit exact où il y a eu des dégâts. « Aujourd'hui, on nous montre comment on utilise le

GPS différentiel et ce qui va permettre d'avoir des données acquises pour la localisation », poursuit-il.

Cette formation rassemble des professionnels qui travaillent dans différents services comme topographie, géomatique, géologie et protection de l'environnement. « Toutes ces personnes suivent la formation qui est d'ailleurs très importante. Elle va durer deux jours, dont le premier est consacré à l'introduction de l'utilisation du drone. Savoir comment l'utiliser, pourquoi, et dans quelles conditions. La base de pilotage, les expliquer comment l'utiliser en toute sécurité en respectant la réglementation. Le deuxième jour sera axé sur les applications cartographiques. C'est-à-dire comment

on réalise un modèle 2D, 3D d'une surface du terrain avec le drone. Puis traiter les données, en tirant les informations utiles », indique Houssam Assany, formateur et président de la société Neuratech basé à Mayotte.

Pour rappel, l'ONG Dayima est une organisation non gouvernementale à but non-lucratif et c'est un acteur engagé et déterminé dans la lutte contre le changement climatique. Elle s'investit activement pour faire face aux défis, avec une approche novatrice et globale. Dayima se positionne en tant que défenseur de l'environnement et cherche à promouvoir des solutions durables pour atténuer les effets néfastes du changement climatique.

Nassuf Ben Amad

CHOLÉRA À ANJOUAN :

46 cas cumulés dont un décès communautaire

A Anjouan, le choléra ne cesse de monter en flèche. Du 09 au 12 mars, on est passé de 18 à 42 cas cumulés. Sur place, les autorités sanitaires accentuent la sensibilisation. Beaucoup des cas seraient transmis par des proches.

Plus de 150% de cas cumulés à Anjouan en 72h. La courbe monte un peu vite. Le samedi 9 mars dernier, l'île avait enregistré 18 cas cumulés. Le mardi 12 mars, soit 72h après, on est passé à 48 cas cumulés, soit une hausse de 150%. « Jusqu'à ce 12 mars à minuit, on a enregistré 46 cas cumulés, dont 21 hospitalisations, un décès commu-

nautaire et 24 cas déclarés guéris », a indiqué un communiqué du CHRI Hombo.

Sur place, les médecins multiplient les réunions ainsi que les agents de santé communautaire et certaines autorités locales formées pour la sensibilisation. Le ministère de la santé à travers son secrétariat général a tenu une conférence de presse à Mutsamudu pour insister sur les mesures strictes à prendre et saluer les efforts du gouvernement. Hier mercredi, le directeur de l'hôpital de Hombo, Dr Ibrahim Salim Mari a encore une fois insisté les gestes qui sauvent. « Dès les premiers symptômes (diarrhée et



Centre Hospitalier de Hombo. (Image d'illustration)

vomissements), il faut se rendre à l'hôpital le plus proche, car le choléra tue ».

Il est à rappeler que les cas cumulés ont triplé en 72 heures. Une situation très inquiétante. Le témoi-

gnage d'un patient en début de semaine a pu conscientiser plusieurs personnes. « Témoigner c'est sauver des vies », lâche sous l'anonymat, une patiente. Pour rappel, a Anjouan, 2 Districts sur 7 (Mutsamudu et Ouani) sont actuellement affectés par l'épidémie. Et le rapport de situation du 07 au 10 mars montre qu'il y a eu 27 nouveaux cas dont 6 à Ngazidja, 19 à Anjouan et 2 à Mohéli. 155 personnes sont guéries dont 144 à Ngazidja, 5 à Anjouan et 3 à Mohéli.

Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ

Les vendeurs de poisson campent sur leur position

Les vendeurs de poisson campent toujours sur leur position malgré des tentatives de boycott du mouvement. Quelques vendeurs ont commencé à faire boutique sur l'esplanade de la baie de Kalaweni.

Pendant qu'une partie des vendeurs de poisson poursuivent la grève, d'autres ont commencé à s'installer à l'esplanade de la baie de Kalaweni à Moroni. Jusqu'à hier mercredi 13 mars, les vendeurs du grand marché de Volo volo campaient toujours sur leur position. « Il est hors de question qu'on se rende à Kalaweni. Nous allons nous sacrifier, c'est à Volo volo que nous allons vendre. Si c'est une question d'hygiène, nous allons ramasser les déchets à la fin du travail. Nous payons nos espaces. Le maire de la capitale crie à qui veut l'entendre que c'est nous qui salissons le marché », explique

une vendeuse de poisson. Et de continuer : « Cela fait deux jours que nous n'avons pas travaillé et pourtant des déchets encombrant le marché. D'où viennent donc ces ordures ? On veut nous sacrifier et nous n'allons pas nous installer à Kalaweni ». Ce mouvement est sou-

tenu par certains marchands de Volo-volo.

Cette situation commence à toucher aussi les consommateurs habitués à s'offrir un repas copieux dans leurs foyers. Rencontré au marché spécial ramadan du Rotary club, l'après-midi du mardi 13 mars, Elhad

Ali avoue son désarroi. « J'ai fait le tour de Moroni à la recherche de poisson et voilà je retourne bredouille. On m'a suggéré de venir au Rotary club, hélas, tout a été déjà vendu. Je n'ose pas imaginer ceux qui n'arrivent pas à faire la queue dans les supermarchés pour avoir

les ailes de poulet. A ce stade, nous allons tous souffrir. La mairie de Moroni devrait encore discuter avec les marchands de poissons afin de trouver un terrain d'attente », avance-t-il.

En tout cas, ce mercredi 13 mars, quelques vendeurs de poisson commencent à s'installer timidement à Kalaweni. Une nouvelle qui peut soulager la population en ce début de ramadan où la rareté de certains produits se fait déjà sentir, en plus de l'inflation qui s'accroît. Difficile pour de nombreuses familles de s'offrir un iftar copieux. Et le poisson est un aliment incontournable pour ceux qui aiment les entrées comme le samboussa, le Kartless, etc. Notons que cette décision de la mairie de la capitale vise à rendre la circulation fluide durant le mois sacré de ramadan.

Andjouza Abouheir



COUPE DES COMORES, MOHÉLI

Étoile du centre rejoint **Nouvel espoir** en finale

Le week-end dernier les demi-finales de la coupe des Comores se sont jouées dans l'ensemble des îles. À Mohéli, samedi 9 mars Chikabwé de Hagnamoida (D3) s'est incliné face à **Nouvel espoir** (Sargonko D2) de Wanani sur un score de 2 buts à 1. Le dimanche 10 mars Étoile du centre de Salamani (D1) leader du championnat a essuyé en première partie avant de valider son ticket pour la finale en battant Silex FC (D2) par 2 buts à 0.



À Mohéli, les demi-finales de la coupe des Comores au niveau régional opposaient le samedi 9 mars deux équipes de la région de Djando, Chikabwé (D3) de Hagnamoida et Sargonko (D2) de Wanani. Le match avait démarré avec une légère dominance des rouges de Wanani avant que ces derniers encaissent le premier but par le jeune attaquant Naïs. Chikabwé n'a pas eu le temps de savourer leur but, Kassim de Sargonko égalise avant la mi-temps. C'est vers la fin de la deuxième partie

que les rouges de Wanani par Rahimdine arrivent à faire la différence validant ainsi leur ticket vers la finale.

Le lendemain dimanche, le leader du championnat Étoile du centre de Salamani (D1) a été accroché par Silex FC(D2) de Miringoni en première partie lors de la 2ème demi-finale au stade Elhadj Matoir. Dans un

match complètement dominé par Étoile du centre, les bleus de Miringoni en bloc bas n'ont pas laissé les verts pénétrer dans leur camp durant toute la première partie malgré plusieurs tirs de loin ratés.

Il a fallu l'entrée en jeu en deuxième partie de Doubidane, pour que Thierry ouvre le score par un but de délivrance. Sur une

relance de Kagawa, Doubidane a encore alourdi le score par un but contesté par l'équipe adverse comme étant hors jeu. Les verts de Salamani ont en tout cas validé leur ticket pour la finale prévue après le ramadan.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES

.....
 Unité-Solidarité-Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un Assistant en appui au Conseil National des Paiements

Date de Publication : le 13 Mars 2024

1. Introduction.

Dans le but d'accroître l'inclusion financière et de soutenir la modernisation du secteur financier, le Gouvernement de l'Union des Comores et la Banque Mondiale ont signé un protocole d'accord en 2020 pour mettre en œuvre conjointement le Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF).

Ce projet, exécuté par la Banque Centrale des Comores, vise à « accroître l'accès et l'usage des services financiers par la population adulte » grâce à des investissements et à un soutien pour améliorer les systèmes de paiement, l'accès aux services financiers et la capacité institutionnelle du superviseur à promouvoir la stabilité et l'intégrité du secteur financier.

2. Objectif de la mission :

Conformément aux dispositions du projet, il est prévu de fournir un appui au Conseil National des Paiements dont le mandat est de conseiller les pouvoirs publics sur le fonctionnement et la supervision du système national de paiements, faciliter la coopération entre les différents acteurs du système entre autres.

3. Durée et déroulement de la mission :

La durée du contrat est d'un an avec une période de trois mois d'essai. Le contrat fera l'objet d'une évaluation après trois mois d'exercice et ne sera reconduit que si

l'exécution de la mission est jugée satisfaisante par l'Unité de Gestion du Projet et la Banque Mondiale et le président du CNP.

Les détails sur le profil sont disponibles dans les termes de références qui peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous.

6. Dépôt des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante :

Mme la Coordinatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier au siège de la Banque Centrale des Comores sis à la Place de France Moroni-Union des Comores ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous, mentionnant la référence « **recrutement d'un Assistant en appui au Conseil National des Paiements** ». : Housna.UGP@banque-comores.km
SaïdAbdallah.UGP@banque-comores.km

Les dossiers de candidatures envoyés par e-mail doivent être regroupés en un (1) seul document PDF, **La date limite de dépôt de candidatures est prévue pour le mercredi 27 Mars 2024 à 10 h00**. Les dossiers de candidature envoyés au-delà de cette limite ne seront pas considérés.

CŒLACANTHES

Matches amicaux, Stefano Cusin a appelé 24 joueurs

C'est l'événement de la semaine. Le sélectionneur national, Stefano Cusin a dévoilé la liste des vingt-quatre joueurs qui doivent affronter en amical le 22 et le 25 mars l'Ouganda et l'Angola au stade de Marrakech. En plein mois de Ramadan, ces deux matchs sont en quelque sorte un test physique pour les Verts, mais aussi une façon de relancer l'équipe après les deux victoires du mois de novembre.

Ils sont tous là, excepté le capitaine emblématique des Cœlacanthes, Ben-Fardou qui

après plus de six mois de convalescence est en train de revenir avec son club de Nicosie et donc trop juste physiquement pour être rappelé en sélection. Dans cette nouvelle liste, pour la première fois depuis qu'il est dans le banc des Verts, Stefano Cusin a fait appel à quatre gardiens de buts dont les trois classiques, Ben Boina, Anzimati, Pandor et a intégré un tout nouveau, le prometteur gardien de but et double champion des Comores avec Bonbon Ndjema, Youssouf Djawadi. Plusieurs fois international avec les A', le portier de l'actuel leader du championnat est donc

appelé pour la première fois chez les seniors.

Blessé peu de temps avant le match de la Zambie en qualification de la CAN 2023, le prometteur milieu de terrain de Pau FC, Iyad Mohamed fait son retour en sélection nationale, de bon augure pour les deux matchs du mois de juin en qualification pour la Coupe du monde 2026. Ce retour est aussi une bonne affaire pour le sélectionneur qui va retrouver un milieu de terrain qui aime l'impact physique mais, qui joue un rôle important dans la récupération.

Avec déjà deux joueurs en novembre, l'ESTAC Troyes voit son contingent augmenter en équipe nationale avec l'arrivée de celui qui

était dans les tablettes de Cusin depuis des mois. En effet, Ismaël Boura, jeune défenseur de 24 ans formé à l'école lensoise va porter pour la première fois durant ce rassemblement du mois de mars à sa première sélection avec les Verts. Avec cette arrivée, c'est le secteur défensif des Verts qui se retrouve renforcé.

En attendant le retour du capitaine Ben Fardou, la ligne d'attaque sera composée par du très grand classique. Myziane Maolida, déjà quatre buts avec son nouveau club (Hibernian) sera associé en attaque avec l'attaquant de Troyes, Rafiki Saïd qui marque but sur but ces derniers temps. Ces deux, seront associés au taulier, Faiz Selemani qui

semble retrouver ses jambes de 20 ans avec son club d'Al-Hazem en Arabie saoudite.

Sans être dans la tête du sélectionneur, ces deux matchs peuvent être l'occasion pour lui de faire beaucoup de rotation dans son effectif en vue des deux rencontres de Juin contre Madagascar et le Tchad où on nous promet des renforts décisifs. Ce qui est sûr, le regroupement pour les joueurs qui se trouvent en France débute ce jeudi avant de s'envoler pour le Maroc le 18 d'où ils seront rejoints par les autres joueurs qui évoluent en Afrique et en Asie.

Imtiyaz

LA LISTE RASSEMBLEMENT MARS 2024

GARDIENS
SALIM BEN BOINKASAS (EPINAL)
YANNICK PANDOR (C.L. LEMÉ)
ADEL ANZIMATI (ABOUDE TO. R. M. I.)
YOUSSOUF DJAWADI (US ZILIMADIQU)

MILIEUX
YOUSSOUF M'CHAMAMA (ESTAC TROYES)
YACINE BOUHAME (ESBJERG FB)
AYMERIC AHMED (VIATON)
IYAD MOHAMED (PAU FC)
BENDJALOUB YOUSSOUFI (US DHAKÉROUÉ)
KASSIM HADJILARABAT (EREVANI)

DÉFENSEURS
KASSIM MOAHOMAD (OUL FC)
YOUNN ZAHARY (FR ZALEIRIS VILNIUS)
ISMAEL BOURA (ESTAC TROYES)
MOHAMED YOUSOUFI (AC RICCIO)
AHMED SOULIHI (FC MANTIGUES)
SAÏD BAKARI (SPARTA ROTTERDAM)
RAÏMANE DAOU (OLYMPIQUE DE MARSEILLE)
ABDEL HAKIM ABDALLAH (RODEZ AF)

ATTAQUANTS
RAFIKI SAÏD (ESTAC TROYES)
MYZIANE MAOLIDA (HIBERNIAN FC)
ADEL MAHANOUD (FC NANTES)
FAÏZ SELEMANI (HAZEM SAOUDI)
IBRAHIM YOUSSOUFI (AFRICAN STARS FC)
AHMED MOGNI (CLUB JEUNESSE ESCH)

COACH STEFANO CUSIN

STADE DE MARRAKECH
LE 22/03/2024 VS. OUGANDA
LE 25/03/2024 VS. ANGOLA

@FEDCOMFOOTBALL

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Extrait de cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Mutsamudu le 04 janvier 2024.

L'an 2024

Et le 13 mars 2024

Nous, Maître CASTELLANI Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent cahier des charges d'adjudication de deux immeubles.

En vertu et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date du 02 décembre 2023 délivrée par Maître Mahamoud Kadi SOULIHI le Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Mutsamudu des affectations hypothécaires en date du 21/06/2010, du 26/01/2012 et du 20/09/2013 assorties d'un contrat de prêt en date du 19/07/2021, en application de l'article 33 alinéa 4 de l'Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, la Banque pour l'Industrie et le Commerce-Comores (BIC-Comores) a fait servir le 04 décembre 2023 à Magasin OUSSENE MANSOIB, ayant son siège social à Missiri-Mutsamudu-Anjouan représenté par Monsieur OUSSENE MANSOIB demeurant à Boungoueni-Anjouan un commandement de payer aux fins de saisie-vente, pour parvenir à la vente par adjudication des propriétés ci-après désignées appartenant en toute propriété à Monsieur OUSSENE MANSOIB :

La propriété dite « Villa Oussene » sise à Chiconi-Mutsamudu-Anjouan, d'une contenance de 02A 20CA. Titre foncier N°4339-DN du 11 mai 2010, réquisition N°1243-DN.

La propriété dite « Villa Ousseni III » sise à Mutsamudu-Anjouan, d'une contenance de 11A 00CA. Titre foncier N°4536-DN du 11 octobre 2010, réquisition N°1302.

Mise à prix :

La propriété dite « Villa Oussene » sise à Chiconi-Mutsamudu-Anjouan, d'une contenance de 02A 20CA. Titre foncier N°4339-DN du 11 mai 2010, réquisition N°1243-DN.

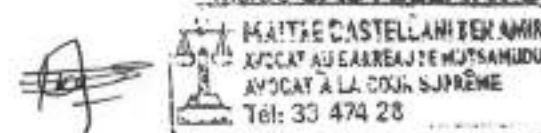
La propriété dite « Villa Ousseni III » sise à Mutsamudu-Anjouan, d'une contenance de 11A 00CA. Titre foncier N°4536-DN du 11 octobre 2010, réquisition N°1302.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par la poursuivante, soit la somme de :

107.093.224 FC (Cent sept millions quatre-vingt-treize mille deux cent vingt-quatre francs comoriens).

La vente se tiendra aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, **le samedi 23 mars 2024 à 9H00MN au Tribunal de Commerce de Mutsamudu.**

Maître CASTELLANI Ben Amir



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

P.175 840

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé.

Numéro Don/Crédit : D8970/7175KM

Intitulé du Marché : Appel d'offre national pour Réhabilitation du Centre d'Opération d'Urgence Sanitaire (COUS) au niveau de la DRS de MWALI

Référence NODAO/2021/001/AON

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement d'un montant de quarante-six millions de dollars américains « 46 000 000USD » de l'Association International de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : « **Travaux de Réhabilitation du Centre d'Opération d'Urgence Sanitaire (COUS) au niveau de la DRS de MWALI** »

1. Le Projet VACCIN sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **Travaux de Réhabilitation du Centre d'Opération d'Urgence Sanitaire (COUS) au niveau de la DRS de MWALI**.

2. La procédure sera conduite par une mise en concurrence nationale en recourant à un appel d'offre National (AON) tel que définie dans le « Règlement

applicable aux Emprunteurs-Passations des Marchés » dans le cadre de financement de projet d'investissement : Règlement de Passation des Marchés de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous-tes les soumissionnaires du pays éligibles tels que définis dans les Règles de Passation des Marchés.

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi de 09h à 15h : **Moroni Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales)**, ou par voie électronique en écrivant à mistoihi.spmvaccin@gmail.com, copie secretariat.compass@gmail.com, apmcompass9@gmail.com,

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au **plus tard le Jeudi 11 Avril 2024 à 13h00mn**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet COMPASS le **Jeudi 11 Avril 2024 à 13h00mn**

5. **L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :**

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET VACCIN

Nom du bureau : UGP COPASS/VACCIN

Adresse du bureau : Avenu de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales) à Moroni



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

PROGRAMME « BUNDO LA MALEZI »

MARCHE DE TRAVAUX ET FOURNITURE DE MOBILIER POUR LA REHABILITATION/EXTENSION DES (4) ETABLISSEMENTS PRIMAIRES ET COLLEGES

AVIS DE PRE-INFORMATION

PROJET / PHASE

Programme « Bundo La Malezi »Projet d'amélioration de l'Environnement Scolaire (PAES) PHASE 0

INTITULE DU MARCHÉ

Marché de travaux et fourniture de mobilier pour la réhabilitation/extension de quatre (4) établissements primaires et collèges

MAITRE D'OUVRAGE

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la recherche scientifique, de la formation et insertion professionnelle (MENERSFIP)

BAILLEUR

Agence Française de Développement (AFD)

TYPE DE MARCHÉ

Marché de travaux et de fournitures de mobiliers

ALLOTISSEMENT

Lot 1 : EPP de Sanfil, située sur l'île de la Grande Comore

Lot 2 : EPP Komoni, située sur l'île d'Anjouan

Lot 3 : Collège Mboueni, situé sur l'île de la Grande Comore

Lot 4 : Collège Mirontsi, situé sur l'île d'Anjouan

Les Soumissionnaires ont le choix de soumissionner pour un ou plusieurs lots.

TYPE DE PROCEDURE

Appel d'offre ouvert national et international

TYPE DE CANDIDATURE

Candidats seuls ou groupements d'entreprises. Les entreprises nationales sont fortement encouragées à soumissionner.

DATE DE PUBLICATION PREVUE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE (DAO)
Avril 2024

ATELIER DE SENSIBILISATION

Un atelier de sensibilisation et d'information aux entreprises pour la préparation des Offres sera organisé au mois de mars 2024.

CRITERE D'ATTRIBUTION

Offre évaluée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux DAO dès lors que le Soumissionnaire est qualifié.

CRITERES DE QUALIFICATION PRINCIPAUX

Capacité financière et expérience générale/spécifique

en adéquation avec les caractéristiques du projet.

DESCRIPTION/CARACTERISTIQUE SUCCINCTES DES PRESTATIONS

1. Exécution des travaux suivants :

- Réhabilitation : 187.81m² (lot 1) / 629.35m² (lot 2) / 680.96m² (Lot 3) / 289.08 m² (lot4)

- Construction neuve : 669.17m² (lot 1) / 282.77m² (lot 2) / 1001.86m² (Lot 3) / 1277.4 m²

- Aménagements extérieurs des sites
2. Fourniture et installation du Mobilier

MODE DE DEPOT DES OFFRES Offre à déposer au format papier à l'adresse postale du maître d'ouvrage.

DATE DE PUBLICATION DU PRESENT AVIS
Mars 2024

DEMANDE D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

faouziabintiibrahim.rpi.blm@gmail.com / blm.rpm.yasminaabdoulmadjid@gmail.com